

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 septembre 2017

Commune de
PAULHAN

N° 2017/09/04

Date de la convocation	11 / 09 / 2017
	<u>Votes : 25</u>
Présents : 21	Pour : 25
Absents : 2	Contre : 0
Représentés : 4	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le vingt et un septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David

Etaient absents : MM. BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr ALEIX Bertrand à Mr JAURION Léon
- Mme BOUISSON Mylène à Mme ROYON Sophie
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne
- Mme ARNAUD-PONCY Pierrette à Mr VALERO Claude

Objet : Communication du rapport d'activités 2016 du SIVOM du canton d'Agde

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170921-2017-09-04-DE
Date de télétransmission : 26/09/2017
Date de réception préfecture : 26/09/2017

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Paulhan a adhéré à la fourrière animale du SIVOM du canton d'Agde par délibération du 9 juillet 2013.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser, chaque année avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif de l'exercice écoulé.

Vu la délibération du SIVOM d'Agde en date du 15 Juin 2017 approuvant le rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde au titre de l'année 2016.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition,

Après avoir délibéré, et à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde au titre de l'année 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire,
Claude VALERO



Le Maire :
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Affiché le :
Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20170921-2017-09-04-DE
Date de télétransmission : 26/09/2017
Date de réception préfecture : 26/09/2017